



ASSISTANT(E) JURIDIQUE

FICHE MÉTIER

LE NOTARIAT, POURQUOI PAS VOUS ?

■ Une profession ouverte sur le monde et tournée vers l'avenir

Les notaires et collaborateurs sont au cœur de la société et témoins de ses évolutions. Ils accompagnent les citoyens dans leurs projets de vie (famille, immobilier, entreprise, patrimoine...).

■ Un métier humain qui fait sens

Tous les jours, ils reçoivent une pluralité de clients et abordent avec eux des sujets très personnels, de manière impartiale et avec humanité. Chaque situation est unique. Chaque conseil est personnalisé. Dans le notariat, on fait du sur mesure !

■ La RSE au cœur des enjeux du notariat

Le notariat véhicule des valeurs de partage, de protection et de solidarité. Il s'engage dans une responsabilité sociétale afin d'agir pour la paix au cœur de la société.



NOTAIRE
& BRÉTON



Notaires
de France

FONCTION ET RÔLE

L'assistant(e) ou secrétaire juridique est un poste central dans le fonctionnement de l'office notarial. C'est souvent le premier contact avec la clientèle.

L'assistant(e) ou secrétaire juridique doit pouvoir à toute aide organisationnelle qui lui sera demandée par le notaire ou le clerc de notaire.

Il (elle) peut notamment : s'occuper des obligations administratives de l'office notarial, être chargé(e) de la mise en forme des actes, de la collecte d'informations auprès des clients et des administrations et de l'organisation des rendez-vous.

C'est un véritable appui technique pour les juristes.



Compétences et qualités requises :

- Connaissances juridiques
- Rigueur
- Sens du relationnel
- Sens de l'organisation
- Discrétion (secret professionnel)



Formation

1 BTS NOTARIAT

(après l'obtention du baccalauréat général, technologique ou professionnel) :

Formation de deux ans à l'Institut National des Formations Notariales (INFN), avec réalisation d'un stage non rémunéré de 12 semaines dans un Office Notarial.

2 AUTRE DIPLÔME ÉQUIVALENT.



Perspectives d'évolution

L'assistant(e) ou secrétaire juridique, familiarisé(e) avec les différents actes notariés qu'il (elle) contribue à élaborer avec le juriste peut avoir des opportunités d'évolution au sein de l'office notarial dans lequel il (elle) travaille, et évoluer notamment vers un poste de clerc de notaire ou de formaliste

